

LES INSTANCES DE PARTICIPATION EN CENTRE SOCIAL MUNICIPAL

Le réseau fédéré des centres sociaux de Seine-Saint-Denis compte une cinquantaine de structures. Parmi elles, un peu plus de 60% sont des structures à statut municipal.

La participation des habitants, l'appropriation du projet social et leur implication dans les décisions qui orientent son action sont un enjeu majeur pour les centres sociaux.

La fédération a réaffirmé dans son projet fédéral (2015-2018) l'enjeu fort de **développer le pouvoir d'agir des habitants au sein des centres sociaux**, et plus globalement de l'ensemble du réseau, en accompagnant notamment bénévoles et salariés dans la réflexion et la qualification sur le sens et les méthodes favorisant le développement du pouvoir d'agir de toutes et tous.

En outre, notons que la FDSC93 porte depuis 2016 une des **Fabriques d'Initiatives Citoyennes**, avec un soutien financier de l'État pour encourager, développer, valoriser les initiatives d'habitants sur les territoires.

Enfin, la circulaire de 2012 de la CNAF, qui régit le fonctionnement et les règles d'agrément des centres sociaux pose une nouvelle fois très clairement la priorité mise sur le **développement de la participation des habitants** dans la vie du centre social.

L'évolution de la constitution des centres sociaux en France, et particulièrement en Île-de-France,

nous montre que ce sont désormais beaucoup de structures municipales qui se développent. Nous identifions ainsi un enjeu fort autour de la démarche : **outiller les équipes municipales et locales** pour répondre ensemble à une démarche fondamentale du centre social : **l'implication, la participation, et le développement du pouvoir d'agir** des habitants et des acteurs locaux, au sein du centre social.

L'articulation avec les priorités municipales, la compréhension de ce qui se joue dans un centre social sont autant d'enjeux à travailler pour encourager une participation réelle des habitants, au service de toutes et tous, et des territoires sur lesquels sont implantés les Centres Sociaux.

Au regard des enjeux posés dans son projet fédéral, il est en effet apparu opportun d'offrir cet espace de **Recherche-action** pour :

- ▶ Engager un travail approfondi et singulier avec des centres sociaux en gestion municipale
- ▶ Faire de cette démarche, une expérience fédérale innovante à capitaliser et transmettre via le dispositif « Fabrique d'initiatives »
- ▶ Construire une stratégie de communication adaptée à l'ambition souhaitée par cette démarche.

La recherche-action s'est déroulée en automne 2016, avec une première réunion de travail le 7 octobre 2016, pour se terminer au printemps 2017.

« La participation des usagers / habitants à l'élaboration du projet social et à la vie des équipements est l'élément central de l'agrément délivré par les Caf aux centres sociaux et espaces de vie sociale »

Circulaire CNAF, 2016

Participatifs, les centres sociaux et socioculturels le sont dans leur constitution même et dans leur fonctionnement en associant, dans l'action et dans les instances consultatives et délibératives, des habitants auteurs et acteurs du projet social, des administrateurs bénévoles et des salariés qualifiés acquis au projet.

Charte FD / CS, 2000

Le partage du pouvoir

- ▶ Du partage du pouvoir à la co-décision.
- ▶ Veiller à ce que tout le monde soit représenté équitablement : équipe, habitants, élus, associations.
- ▶ Attention à ne pas retrouver toujours les mêmes personnes dans les instances de décisions (être attentif à la légitimité des publics « plus précarisés »).

Le Centre Social est au sein de la municipalité

- ▶ **Projet social**
Faciliter la participation des élu-e-s, services concernés, des association, équipe et habitants.
- ▶ **Participation**
Lier sans opposer démocratie représentative et démocratie participative. (Donner du poids à la parole des habitants dans le dialogue avec la municipalité)

La vie associative, aller vers un projet partagé

- ▶ La vie associative au sein du centre social : partager la dimension du projet social et inclure les associations dans la vie du centre.

CINQ ENJEUX PARTAGÉS

Le bénévolat

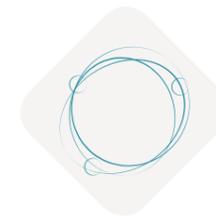
- ▶ Prendre en compte / penser le bénévolat comme un parcours au centre social : un participant à la vie du centre social tant au niveau des activités que dans les instances de décisions ! (Technique et politique).
Accueil, posture professionnelle, valorisation
- ▶ Favoriser sa valorisation sur le territoire, le bénévolat comme levier pour s'ouvrir à d'autres publics.
- ▶ Trouver l'équilibre entre tous les acteurs du centre social municipal : le bénévolat comme force vive du projet, un enjeu à ce que chacun trouve sa place, en complémentarité.

Quelles instances participatives ?

- ▶ Plusieurs instances participatives à différents niveaux (CS, quartier, ville...) : quelle articulation entre elles ?
- ▶ Est-ce que ma participation et mon rôle au sein de l'instance du centre social sont clairs ?
Comité, conseil, espaces... Une appellation simple ! un cadre souple, agile et innovant !

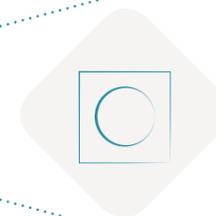
LES CONDITIONS DE RÉUSSITE

Avoir conscience que le parcours est différent entre chaque centre social.

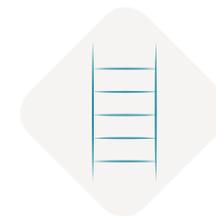


Pouvoir de décision des instances.

Importance d'un cadre clair avant tout.



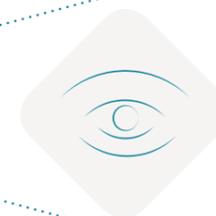
Avoir conscience de plusieurs degrés de participation et leur hiérarchisation (ou pas).



Information
Consultation
Concertation
Co décision
Cogestion

Animation participative

Une façon de faire permettant l'implication de tous à partir de méthode et d'outils.



Respect des décisions prises.

Confiance entre élu-e-s et équipe.



« Le bénévolat et la vie associative sont ressorti en soi comme une forme de participation. Selon moi le bénévolat dans les Centre Sociaux permet une ouverture, une complémentarité au regard du Projet Social et de ces actions. »

Florence Henry des Tureaux, bénévole au centre social George Brassens à Bondy.

« C'est grâce à ce type de démarche que nous pouvons approfondir ce sujet. La participation sous la forme d'instances sociales des structures municipales du département mais pour autant elle doit se questionner au quotidien, et par les gens qui la font vivre ! »

Roman Orinowski, chargé de projets à la Fédération des centres sociaux de Seine-Saint-Denis.

LES INSTANCES DE PARTICIPATION EN CENTRE SOCIAL MUNICIPAL : QUELS ENJEUX ?

